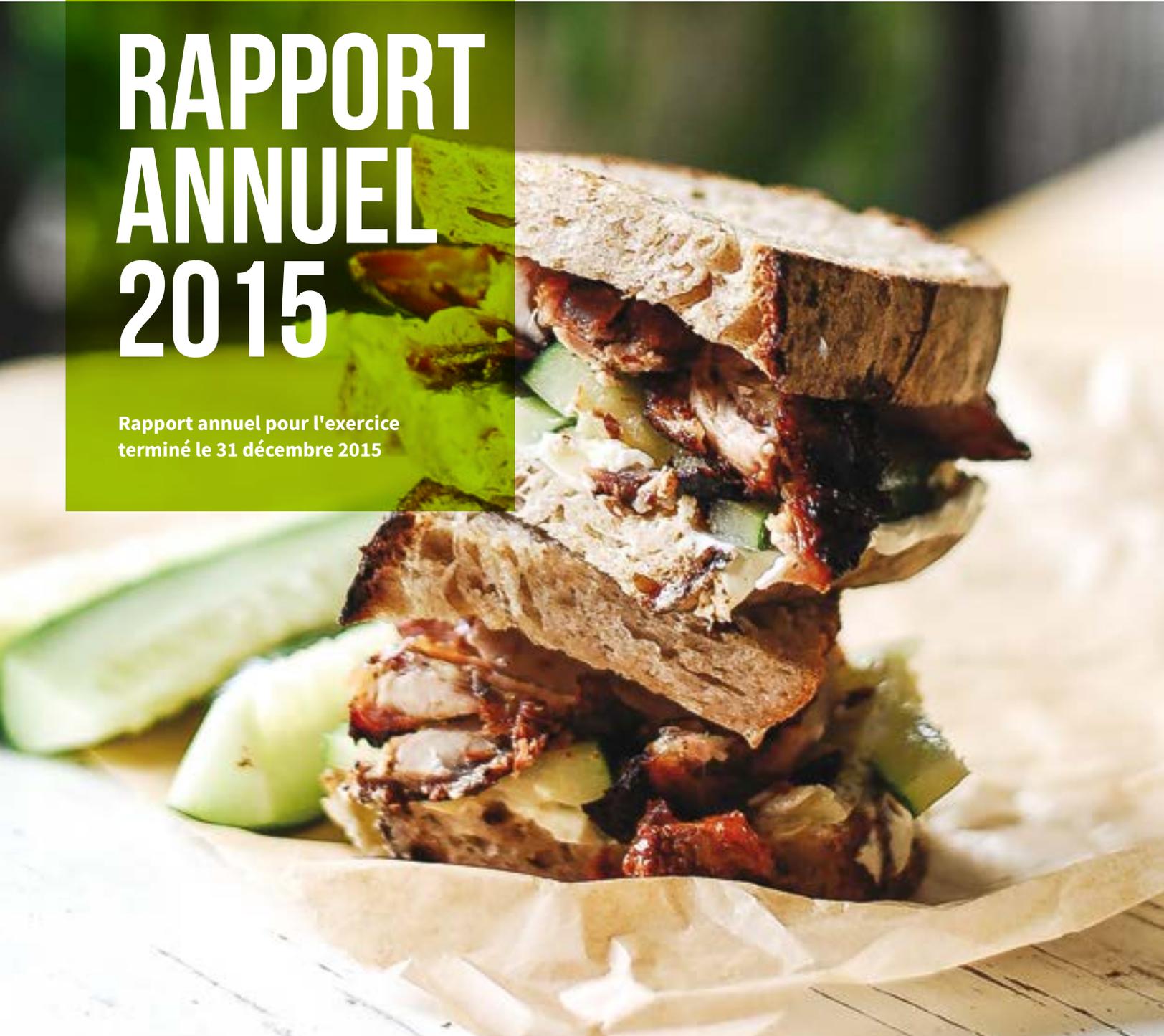


Les Éleveurs de dindon du Canada

RAPPORT ANNUEL 2015

Rapport annuel pour l'exercice
terminé le 31 décembre 2015



L'OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON
(F.A.S.N. LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA)



LES ÉLEVEURS DE DINDON
DU CANADA

Le quarante-deuxième rapport annuel de l'Office canadien de commercialisation du dindon (f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada) est préparé pour présentation au ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au Conseil des produits agricoles du Canada et aux membres des ÉDC.

Notre Mission : Développer et renforcer le marché canadien du dindon grâce à un système efficace de gestion de l'offre qui favorise la croissance et la rentabilité pour les agents économiques.

AU SUJET DES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

Dans l'intérêt des exploitations et des parties prenantes

Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) représentent les 500 et quelques éleveurs de dindon du pays. Créé en 1974 sous le régime fédéral de la *Loi sur les offices des produits agricoles* (LOPA), l'Office prône la collaboration dans toute l'industrie canadienne du dindon, encourage la consommation de viande de dindon et supervise le système de gestion de l'offre du dindon au Canada.

Comme le veut le mandat de la Proclamation fédérale, le Conseil d'administration des ÉDC compte 11 membres dont huit représentants des offices provinciaux élus par les producteurs, deux membres nommés par le secteur de la transformation primaire et un par le secteur de la surtransformation. Le Conseil fixe les volumes de production nationale de dindon en tenant compte des activités et des prévisions du marché ainsi que des attentes à l'égard des importations, et des marchés des protéines concurrentes et des intrants pour que les consommateurs aient accès à un approvisionnement sûr de produits de

dindon canadien de qualité supérieure et que les éleveurs touchent un juste rendement de leurs investissements.

Le Conseil donne également des instructions au personnel du bureau national et prend des décisions sur les questions de recherche, de salubrité des aliments à la ferme, de soin des troupeaux et de promotion du dindon canadien dans le but de promouvoir encore davantage la production et la commercialisation du dindon de façon à en accroître l'efficacité et la compétitivité (conformément à l'art. 21 de la LOPA).

Les opérations des ÉDC sont financées par les redevances versées par les producteurs sur chaque kilogramme de dindon commercialisé. L'Office rend des comptes à ses membres et à ses partenaires, et présente chaque année un rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, et du Conseil des produits agricoles du Canada.

NOTRE VISION : QUE LES CONSOMMATEURS TROUVENT FACILEMENT DU DINDON CANADIEN SOUS LA FORME QU'ILS SOUHAITENT TOUJOURS ET PARTOUT AU CANADA.



TABLE DES MATIÈRES

| | | | |
|---|---|----------------------------------|----|
| Au sujet des Éleveurs de dindon du Canada | 1 | Conscience sociale | 10 |
| Message du président | 4 | Relations avec les consommateurs | 11 |
| Comité exécutif et Conseil d'administration | 6 | Communications de l'Office | 12 |
| Comités, nominations, adhésions et partenariats | 7 | Politiques et commerce | 14 |
| Message du directeur exécutif | 8 | Information sur les marchés | 17 |
| Personnel des ÉDC | 9 | Sciences et recherche | 21 |
| | | États financiers | 23 |

NOS VALEURS

Les membres des Éleveurs de dindon du Canada, suivant l'art. 21 de la *Loi sur les offices des produits Agricoles*, croient dans :

- un système national de mise en marché ordonnée qui favorise la croissance de la production et la rentabilité pour les investisseurs du secteur;
- la possibilité de suivre le rythme des changements constants de la concurrence sur le marché canadien;
- la satisfaction des attentes des consommateurs canadiens grâce à l'innovation et à l'excellence de la production et de la transformation du dindon, en offrant aux consommateurs des produits sains et de qualité à un prix raisonnable;
- une organisation qui fonctionne de façon morale, respectueuse et intègre, et apprécie ses employés, ses partenaires et ses parties prenantes.

PRINCIPES DE GOUVERNANCE

Les principes qui suivent guident les efforts déployés par les ÉDC pour remplir leur mandat de façon professionnelle, efficace et transparente :

1. Gérer un système viable de gestion de l'offre qui permette la stabilité du marché, qui favorise la croissance et les investissements, et qui préserve la rentabilité pour les parties prenantes.
2. Administrer un système de gestion de l'offre qui reste suffisamment souple pour pouvoir réagir face à l'évolution du marché, de la concurrence et des exigences de la société.
3. Fonctionner dans le cadre d'un modèle de gouvernance structuré tout en appliquant des stratégies, afin d'éviter de tarder à agir, étayées par des séances de formation et d'orientation du Conseil d'administration et des permanents, ainsi que par des plans de succession clairs.
4. Se doter d'une équipe de direction solide et transparente, et s'assurer de disposer d'une base financière pour les opérations de l'Office.
5. Continuer à tabler sur des relations solides et fructueuses avec chaque organisation membre et avec les signataires de l'Accord fédéral-provincial (AFP).
6. Favoriser une industrie innovatrice et efficace en augmentant la valeur de chaque oiseau pour les producteurs et les transformateurs, grâce à un surcroît de valeur ajoutée pour les consommateurs.
7. Se doter de plans d'intervention et de ressources pour le cas où surviendrait une crise de santé aviaire, un autre incident grave ou un problème d'actualité.

Loi sur les offices des produits agricoles : MISSION ET POUVOIRS | ART. 21. Un office a pour mission :

(a) de promouvoir la production et la commercialisation du ou des produits réglementés pour lesquels il est compétent, de façon à accroître l'efficacité et la compétitivité;

(b) de veiller aux intérêts tant des producteurs que des consommateurs du ou des produits réglementés.

LÉGENDE

CANADA

| | | | | | |
|--|---|-------------|--|---|-------------|
| | Nombre de producteurs | 531 | | Transformateurs inspectés par les services fédéraux | 19 |
| | Production vive totale (en kg) | 207 695 924 | | Ventes de détail (en kg) | 60 843 000 |
| | Taille moyenne des exploitations (en kg vifs) | 391 141 | | Valeur des ventes de détail (en \$) | 380 268 750 |

Colombie-Britannique

| | |
|--|---------------|
| | 66 |
| | 25 484 788 kg |
| | 386 133 kg |
| | 4 |
| | 10 019 000 kg |
| | 58 611 150 \$ |

Manitoba

| | |
|--|---------------|
| | 58 |
| | 13 008 436 kg |
| | 224 283 kg |
| | 1 |
| | 2 319 000 kg |
| | 13 914 000 \$ |

Alberta

| | |
|--|---------------|
| | 46 |
| | 19 136 463 kg |
| | 416 010 kg |
| | 2 |
| | 8 311 000 kg |
| | 44 796 290 \$ |

Ontario

| | |
|--|----------------|
| | 176 |
| | 89 853 201 kg |
| | 510 530 kg |
| | 5 |
| | 24 681 000 kg |
| | 176 469 150 \$ |

Nouveau-Brunswick

| | |
|--|--------------|
| | 18 |
| | 4 073 571 kg |
| | 226 310 kg |
| | - |
| | 1 603 000 kg |
| | 7 245 560 \$ |

Québec

| | |
|--|---------------|
| | 136 |
| | 43 904 110 kg |
| | 322 824 kg |
| | 5 |
| | 9 068 000 kg |
| | 57 763 160 \$ |

Saskatchewan

| | |
|--|--------------|
| | 12 |
| | 7 018 251 kg |
| | 584 854 kg |
| | 1 |
| | 2 239 000 kg |
| | 9 582 920 \$ |

Nouvelle-Écosse

| | |
|--|---------------|
| | 19 |
| | 5 217 103 kg |
| | 274 584 kg |
| | 1 |
| | 2 431 000 kg |
| | 10 915 190 \$ |

3 MILLIARDS

DE DOLLARS EN ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ANNUELLES

(ventes cumulatives liées à la production et à la transformation du dindon)

MESSAGE DU PRÉSIDENT



On pourrait décrire l'année écoulée comme l'année de tous les aboutissements. Les dossiers que nous suivions depuis des années ont tous abouti en même temps, amenant une incertitude parfois gênante pour les acteurs de l'agriculture canadienne que nous sommes, mais signalant un fait indéniable : notre monde est en plein changement.

L'exemple le plus évident de cette évolution est la conclusion des négociations du Partenariat transpacifique (PTP) en octobre. Les éleveurs canadiens de dindon ont suivi ces pourparlers plusieurs années d'affilée et étaient présents à Atlanta tandis que les ministres du Canada, des É.-U. et des 10 autres pays du littoral pacifique négociaient les derniers détails du plus important accord de libre-échange jamais conclu. Nous étions avec nos collègues des



**ON POURRAIT
DÉCRIRE L'ANNÉE
ÉCOULÉE COMME
L'ANNÉE DE TOUS LES
ABOUTISSEMENTS.**

secteurs canadiens de la volaille, des produits laitiers et des œufs lorsque le gouvernement a annoncé qu'un nouvel accès important serait offert aux marchés canadiens du dindon, du poulet, des œufs, des œufs d'incubation et des produits laitiers avec le nouvel accord. Ce fut un coup direct porté à chacune de nos industries – que nous continuons à évaluer – mais ce fut aussi un soulagement à certains égards car il marquait la fin de la période d'incertitude et d'angoisse que vivaient les éleveurs depuis que le Canada avait commencé à participer aux négociations en 2012.

Le travail sur ce dossier est loin d'être terminé. Par la suite, nous continuerons à examiner les défis que le PTP apportera à l'industrie canadienne du dindon, le moment venu, si l'accord est ratifié par tous les pays membres. Nous maintenons aussi notre engagement à collaborer avec le nouveau gouvernement du Canada pour veiller à ce que les mesures d'atténuation voulues soient prises pour que les éleveurs canadiens de dindon et leur familles puissent continuer à prospérer dans le cadre du système de commercialisation solide qu'est la gestion de l'offre.

L'autre signe de changement important pour notre industrie qui a été particulièrement évident en 2015 est la surveillance et les critiques croissantes

dont fait l'objet le secteur agricole, et les pressions correspondantes des parties prenantes de la chaîne de valeur qui tentent de satisfaire aux exigences et aux tendances des consommateurs. Nous avons commencé à entendre de plus en plus parler de contrat social, expression qui signifie, dans le contexte de la production agricole, le degré permanent d'acceptation, d'approbation et de confiance, de la part des consommateurs, pour la façon dont leurs aliments sont produits.

Pour les éleveurs de dindon, montrer une amélioration constante et réduire l'écart entre les pratiques d'élevage actuelles et les attentes des consommateurs sera essentiel pour maintenir notre contrat social. Nous nous sommes efforcés diligemment de faire le nécessaire en examinant et révisant constamment et régulièrement nos programmes de salubrité des aliments à la ferme et de soin des troupeaux, qui sont maintenant obligatoires ou en passe de le devenir dans tout le pays. Continuer à satisfaire aux exigences changeantes des consommateurs pour remédier à leurs inquiétudes sera essentiel pour que la viande de dindon reste concurrentielle face aux autres sources de protéines. Il me semble évident que ce travail va et devra se poursuivre dans l'avenir immédiat.



Tout cela nous permet de dire que notre secteur n'est plus l'industrie du dindon de [mes/vos] grands-parents. Le monde continue à évoluer et nous, les éleveurs, devons suivre le mouvement. Ce n'est pas toujours facile et les obstacles ne sont pas rares en cours de route, mais nous avons la chance d'œuvrer dans un système qui nous offre la souplesse voulue pour façonner notre avenir. Si nous parvenons à persister à travailler en collaboration, nous pourrons continuer à croître, à faire face aux défis, à saisir les occasions qui se présenteront et à offrir aux consommateurs un

approvisionnement fiable en produits de dindon canadien sains et de qualité à des prix raisonnables. Pour terminer, je tiens à rendre hommage au Conseil d'administration des ÉDC et à son vice-président sortant, Bill Mailloux, qui a quitté le conseil après avoir défendu proactivement l'industrie du dindon et la gestion de l'offre du Canada pendant plus de neuf ans. Tandis que nous accueillons les nouveaux membres du Conseil d'administration, nous vous encourageons tous, de la ferme aux salles de réunion, à continuer à travailler

ensemble pour que notre avenir soit prospère, que notre système de commercialisation reste pertinent pour le marché canadien et que nos produits gagnent en importance auprès des consommateurs canadiens.

C'est le rapport que j'ai l'honneur de vous présenter.

Le président,

Mark Davies

COMITÉ EXÉCUTIF ET CONSEIL D'ADMINISTRATION



MARK DAVIES
PRÉSIDENT

Nouvelle-Écosse



BILL MAILLOUX
VICE-PRÉSIDENT

Ontario



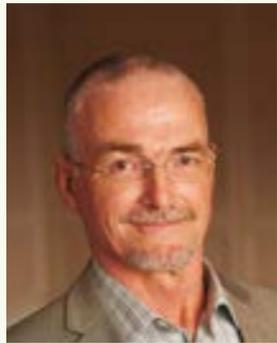
SHAWN HEPPELL
MEMBRE EXÉCUTIF

Colombie-Britannique
(Vice-président, Oct. 2015)



CALVIN MCBAIN

Québec
(Membre exécutif, Oct. 2015)



ANNO VELTHUIS

Alberta



JELMER WIERSMA

Saskatchewan



RACHELLE BROWN

Manitoba



BRIAN RICKER

Ontario (Oct. 2015)



BERTIN CYR

Nouveau-Brunswick



DOUG HART

Conseil canadien des
transformateurs d'oeufs et
de volailles (CCTOV)



MICHEL PÉPIN

Conseil canadien des
transformateurs d'oeufs et
de volailles (CCTOV)



MARK LINDROS

Association canadienne des
surtransformateurs de volaille
(ACSV)

ADMINISTRATEURS SUPPLÉANTS

Les Burm, Colombie-Britannique
Darren Ference, Alberta
Todd Clarke, Saskatchewan
Steve Hofer, Manitoba

Tom Hayter/Matt Steele, Ontario
André Beaudet, Québec
Joshua Hayes, Nouveau-Brunswick
Steven Eadie, Nouvelle-Écosse

Marc Sproule, Nouvelle-Écosse
Wayne Urbonas, CCTOV
Jamie Falcao, CCTOV
Keith Hehn, ACSV

COMITÉS ET NOMINATIONS

COMITÉS

Candidatures

Doug Hart, président
Bill Mailloux, administrateur
Jelmer Wiersma, administrateur

Vérification et finances

Shawn Heppell, président
Anno Velthuis, administrateur
Doug Hart, administrateur

Gérants

Sonya Lorette, N.-E.
Louis Martin/Kevin Godin, N.-B.
Pierre Fréchette/Martine Labonté, Qc.
Janet Schlitt, Ont.
Helga Wheddon, Man.
Rose Olsen, Sask.
Cara Prout/Maryann Urbanowski, Alb.
Michel Benoit, C.-B.

Programmes à la ferme

Calvin McBain, président
Vic Redekop, C.-B.
Joni Rynsburger, Sask.
Matt Steele, Ont.
Guy Jutras, Qc.
Lori Ansems, N.-E.
Wayne Urbonas, CCTOV

Consultatif sur le marché du dindon

Sateesh Ramkissoosingh, ÉDC
Nicholas Paillat, CCTOV
Robert DeValk, ACSV
John Sheldon, ÉDC
John Groenewegen, analyste du
marché indépendant

Recherche

Rachelle Brown, présidente
Wayne Urbonas, CCTOV
Roelof Meijer, CRAC
Steven Eadie, TFNS

Politiques d'approvisionnement

Mark Davies, président
Bertin Cyr, région de l'Est
Calvin McBain, région de l'Est
Shawn Heppell, région de l'Ouest
Rachelle Brown, région de l'Ouest
Doug Hart, représentant des transformateurs

Expansion du marché du dindon

Mark Davies, président
Cameron Lavallee, producteur - région de l'Est
Dion Wiebe, producteur - région de l'Ouest
Wendy Harris, transformateur - région de l'Est
Jason Wortzman, chef/transformateur -
région de l'Ouest
Annie Langlois, diététiste agréée
Rory Bates, représentant des détaillants
Alison George, spécialiste canadienne de
l'alimentation

NOMINATIONS

Fédération canadienne de l'agriculture

Bill Mailloux, administrateur
Mark Davies, administrateur suppléant

Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage

Bill Mailloux
Lori Ansems

Conseil de recherches avicoles du Canada

Roelof Meijer



ADHÉSIONS ET PARTENARIATS

L'agriculture plus que jamais

Alberta Farm Animal Council

Association canadienne des
surtransformateurs de volaille

Banques alimentaires Canada

Canadian Farm Writers' Federation

Coalition canadienne filière alimentaire
pour la salubrité des aliments

Conseil canadien des transformateurs
d'oeufs et de volailles

Conseil de recherches avicoles du Canada

Conseil des 4-H du Canada

Conseil national pour les soins aux
animaux d'élevage

Conseil national sur le bien-être et la
santé des animaux d'élevage

Farm & Food Care Ontario

Farm & Food Care Saskatchewan

Fédération canadienne de l'agriculture

National Turkey Federation (É.-U.)

Nutrient Rich Foods Alliance

Partenariat canadien pour la salubrité
des aliments

Poultry Industry Council

Restaurants Canada

Temple Canadien de la Renommée
Agricole

World's Poultry Science Association -
Canada

MESSAGE DU DIRECTEUR EXÉCUTIF



La préparation du rapport annuel est l'une des tâches les plus importantes à entreprendre chaque année. Dans ce document, nous nous efforçons de revoir en détail les activités des ÉDC, les développements qu'il y a eu dans l'industrie et les marchés en général, les attentes pour la ou les prochaines années et les éléments financiers qui étayaient le travail de l'Office.

Comme indiqué, il s'agit du rapport officiel que nous présentons aux membres des ÉDC, au Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) et au ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, à qui les ÉDC sont tenus de rendre des comptes.

En faisant un survol de l'année 2015, trois questions ressortent et méritent une mention particulière car elles vont sans doute avoir des répercussions sur

les parties prenantes de l'industrie -- et les éleveurs plus spécialement -- par la suite.

La première, comme notre président l'a déjà fait remarquer, est la question de la confiance du public qu'il faut gagner, entretenir et conserver. La notion de permis social a fait l'objet d'une table ronde avec les ministres de l'Agriculture fédéral, provinciaux et territoriaux organisée par la Fédération canadienne de l'agriculture en juillet 2015. C'est toute la question de savoir comment les aliments sont produits, comment les animaux sont élevés, comment les médicaments sont utilisés, quel effet ont les pratiques agricoles sur l'environnement et, en gros, quelle est notre capacité de produire des aliments pour la population canadienne de façon acceptable dans le respect des attentes du public.

Ces dossiers ont pris de l'importance ces dernières années, ce qui découle directement du fait que nous avons une population urbaine nombreuse que deux générations au moins séparent de la réalité de la vie à la ferme. Grâce à nos pratiques à la ferme et au cadre de la gestion de l'offre, les ÉDC ont pu travailler, et continuent à le faire, pour cultiver le permis social de notre industrie de façon appréciable et transparente.

L'autre question importante de 2015 a été l'enquête approfondie sur l'utilisation de la Politique de la reproduction-multiplication des ÉDC par l'Ontario, lancée conjointement par les ÉDC et les Turkey Farmers of Ontario (TFO). L'enquête de 2015 a abouti à la conclusion que les mises en marché de la province de l'Ontario avaient dépassé le quota, d'où l'imposition d'une pénalité en kilogrammes et de dommages-intérêts aux TFO correspondant à quatre années de mises en marché excédentaires. Lorsque les TFO ont déposé une plainte auprès du CPAC, les discussions qui en ont découlé, notamment avec le conseiller juridique et le CPAC, ont porté les TFO et les ÉDC à s'entendre sur un processus d'arbitrage privé, définitif et exécutoire. Au moment de la rédaction de ce rapport, nous n'avons pas encore reçu la décision du groupe d'arbitrage.

Ce fut sans conteste une situation unique et inhabituelle -- peut-être même la plus curieuse de toute l'histoire des ÉDC. Deux choses sont apparues clairement tout au long de cette démarche : d'une part le processus du groupe d'arbitrage comme autre procédure de règlement des différends a bien fonctionné en l'occurrence; d'autre part, le processus aura un résultat approprié dont les détails et les éventuelles implications seront dévoilées en 2016.

Pour finir, les ÉDC se sont trouvés dans une autre situation extraordinaire : en novembre 2015, sur la recommandation du Comité de la vérification et des finances des ÉDC, les membres de l'Office ont convenu d'augmenter le taux de la redevance de 1,6 cent du kilogramme vif (poids payé) à 1,8 cent, soit de deux dixièmes de cent. C'est la première fois que la redevance est changée depuis 2003, et la décision n'a pas été prise sans raison valable. En réalité, les activités de l'Office ont beaucoup changé depuis le début des années 2000. Les attentes des producteurs sont plus grandes pour des raisons qui ont connu des hauts et des bas; et elles vont de pair avec les attentes plus grandes aussi à l'égard des offices provinciaux ainsi que de l'Office national. Si cela représente une hausse modeste du taux de redevance à la longue, nous pouvons vous garantir que les membres et le personnel des ÉDC feront preuve à l'avenir de la même prudence financière que par le passé.

C'est le rapport que j'ai l'honneur de présenter avec le reste du document.

Le directeur exécutif,

Phil Boyd

PERSONNEL DES ÉDC

Phil Boyd Directeur exécutif
Malenka Georgiou Directrice adjointe - Affaires techniques, Programmes à la ferme, vérificatrice du bien-être de la volaille certifiée PAACO

Janice Height Directrice - Services des ÉDC
Brittany Lostracco/Caroline Gonano Directrice adjointe - Affaires techniques, Sciences et réglementation
Sateesh Ramkissoonsingh Directeur - Politiques et commerce

John Sheldon Directeur - Information sur les marchés
Mabel Seto Administratrice des finances

Elise Mereweather Administratrice des politiques et des données
Lorna Morris Administratrice des services à la direction

Cathy Lane Administratrice des services des ÉDC

Allyson Marcolini Chef - Relations avec les consommateurs
Charles Akande Représentant des producteurs canadiens de lait, de volaille et d'oeufs à l'OMC

Robin Redstone Chef - Communications des ÉDC
Genève (Suisse)



**IL FAUT GAGNER,
ENTREtenir ET CONSERVER
LA CONFIANCE DU PUBLIC.**

CONSCIENCE SOCIALE

Les Éleveurs de dindon du Canada se sont engagés à favoriser les pratiques commerciales responsables et à mener leurs activités de façon socialement responsable. Nous savons qu'en aidant autrui, nous améliorons non seulement la réussite de notre industrie, mais nous contribuons aussi au bien-être de nos concitoyens et de la société canadienne dans son ensemble.

Cet engagement est manifeste dans le partenariat durable de l'Office avec Banques alimentaires Canada, organisme de bienfaisance national qui vient en aide aux Canadiens qui connaissent l'insécurité alimentaire. Voilà sept années d'affilée que les ÉDC et leurs organisations membres donnent plus de 50 000 \$ chaque année à Banques alimentaires Canada pour permettre aux banques alimentaires rurales d'acheter des dindons entiers et/ou des produits de dindon à l'Action de grâce et pendant la période des fêtes. Cette année, les contributions supplémentaires du British Columbia Turkey Marketing Board, des Manitoba Turkey Producers et des Éleveurs de dindon du Nouveau-Brunswick ont permis de distribuer plus de 52 500 \$ aux banques alimentaires rurales dans les 10 provinces et les trois territoires.

#Éleveursdedindonattentionnés

Pour faire connaître les besoins en vue d'enrayer la faim au Canada et augmenter le don 2015 de l'Office, les ÉDC et Banques alimentaires Canada ont collaboré pour mettre les Canadiens au défi, sur les médias sociaux, de partager ou de retweeter, à l'aide du mot-clic #Éleveursdedindonattentionnés, l'image affichée pour la campagne. Les ÉDC ont promis de donner en plus 1 \$ pour chaque mention du mot-clic, jusqu'à concurrence de 2 000 \$. Avec ses 2 350 mentions et 4,1 millions d'impressions, la cible de la campagne a été atteinte et même dépassée. La somme supplémentaire a été dirigée vers les banques alimentaires les plus vulnérables du Canada pour accroître leur capacité d'aider leur clientèle.



La planification en vue de poursuivre cette campagne de partage en 2016 a déjà commencé.



Dindon savoureux est l'identité des ÉDC pour les consommateurs et permet de communiquer avec les Canadiens par le site Web et le blogue dindonsavoureux.ca, les médias sociaux, les communiqués de presse, les annonces dans les magazines en ligne et le bulletin électronique mensuel.

Dindon savoureux offre des renseignements, des conseils, des vidéos éducatifs et des recettes qui favorisent la consommation de dindons entiers et de découpes pendant et entre les périodes de fête.

LES AMIS DE DINDON SAVOUREUX SUR FACEBOOK ONT DÉPASSÉ LE NOMBRE DE

10 000

en 2015.

LE VISIONNEMENT DES VIDÉOS DU CANAL DES ÉDC SUR YOUTUBE A DÉPASSÉ LES

100 000

vues en 2015.

RELATIONS AVEC LES CONSOMMATEURS

Partenariat avec French's

Avant l'Action de grâce 2015, la promotion commune des ÉDC et des moutardes French's a été lancée dans 1 456 épicerie canadiennes. Pour cette promotion, qui consistait à offrir aux consommateurs une bouteille gratuite de moutarde French's à l'achat d'un dindon entier, on avait aussi prévu la remise d'un recueil de recettes pour les dindons entiers et les restes que les clients pouvaient emporter chez eux. L'utilisation du recueil de recettes a dépassé les attentes de French's. La participation des ÉDC à la promotion comprenait une campagne en ligne et un concours qui ont attiré plus de 500 nouveaux abonnés sur les plateformes des médias sociaux de Dindon savoureux.

Vers la fin de l'année, une promotion commune avec la sauce RedHot® de Frank's a été organisée dans 1 494 épicerie canadiennes jusqu'à la période des fêtes de fin d'année. À cette occasion, on offrait aux clients une bouteille gratuite de sauce RedHot® de Frank's à l'achat d'un dindon entier. Les matériels des points de vente comprenaient encore une fois des recueils, à emporter, de recettes de hors-d'œuvre, farces et restes pour la période des fêtes.



Conférence des Food Bloggers of Canada

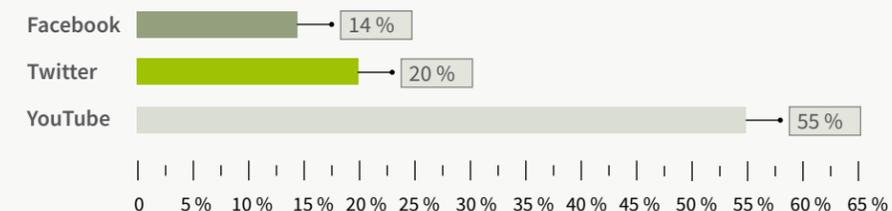
Les ÉDC ont offert davantage pour devenir un commanditaire principal de la 3^e Conférence annuelle des Food Bloggers of Canada (FBC) à Montréal (Québec) du 23 au 25 octobre 2015 à l'hôtel Le Westin Montréal. Le repas de trois services du vendredi soir avait comme plat principal du dindon. Étant donné que 140 blogueurs culinaires canadiens étaient présents, Dindon savoureux et les délégués des Éleveurs de volailles du Québec ont eu maintes occasions de faire du réseautage avec les blogueurs pour renforcer les relations existantes et en créer de nouvelles en grand nombre.

Les consommateurs voient de plus en plus les blogueurs comme des autorités dans

leur domaine qui influencent leur public avec les choix et les recommandations qu'ils offrent. Demander à des blogueurs culinaires de créer des recettes de dindon et de les proposer sur leurs canaux en continu et sur leurs blogues dans les médias sociaux encourage les consommateurs à choisir plus souvent du dindon, en particulier en dehors des périodes de fêtes. Les recettes créées et photographiées par les blogueurs pour le site Web de Dindon savoureux sont achetées par l'Office pour beaucoup moins que ce qu'il fallait payer auparavant pour créer des recettes et les ÉDC sont ainsi associés à un groupe que bon nombre de consommateurs admirent à l'heure actuelle.

Les canaux des ÉDC dans les réseaux sociaux – Progression en pourcentage

Entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2014



COMMUNICATIONS DES ÉDC

Voilà plus de 40 ans que la gestion de l'offre contribue à la prospérité des éleveurs canadiens de dindon. Nos éleveurs offrent un approvisionnement fiable de produits de dindon canadien sains et de qualité à des prix raisonnables toute l'année. La stabilité que fournit le système permet aux éleveurs de réinvestir dans leur exploitation et dans l'industrie, et le secteur contribue de façon importante aux économies nationale et rurale.

Malgré cela, les nombreuses négociations commerciales, les élections fédérales, l'activisme croissant et divers autres défis ont fait augmenter les critiques de notre industrie en 2015.

Dans leurs relations avec le public, le gouvernement et les parties prenantes, les ÉDC continuent à contrer ces critiques, à éduquer et engager les Canadiens sur les avantages de la gestion de l'offre, et à mettre en lumière les réalisations de notre industrie au-delà de nos élevages et de nos collectivités locales.



leseleveursdedindonducanada.ca

[Twitter.com/TurkeyFarmersCa](https://twitter.com/TurkeyFarmersCa)

Engagement des influenceurs et des décideurs

Développer et entretenir les relations avec les personnes influentes est une partie importante de ce que les ÉDC font au nom des éleveurs canadiens de dindon. La communication régulière avec les élus et les responsables non élus contribue à faire que les ÉDC restent bien informés des démarches du gouvernement et que les décideurs aient une idée claire des priorités de notre industrie. C'est dans cette optique que le président des ÉDC, Mark Davies, et les principaux membres du personnel ont rencontré bon nombre de ministres, de députés et leurs collaborateurs en 2015. Les ÉDC ont aussi continué à envoyer des 'Mises à jour' officielles aux députés et aux membres des comités permanents de l'agriculture de la Chambre des communes et du Sénat tout au long de l'année, selon les besoins.



DES ÉTUDES MONTRENT QUE 81 P. 100 DES CANADIENS JUGENT LA GESTION DE L'OFFRE BONNE POUR LE CANADA ET QUE 95 P. 100 DES CONSOMMATEURS ESTIMENT IMPORTANT UN APPROVISIONNEMENT STABLE EN ALIMENTS CANADIENS SAINS.

Source : *Canadian Business*, 2013

Soutien du public et relation avec les médias

NOUVEAU LANCEMENT DU SITE WEB

Au printemps 2015, une version actualisée et réorganisée du site Web leseleveursdedindonducanada.ca, mettant en lumière l'information sur l'industrie et l'élevage, a été lancée. Le site contient des renseignements sur la Stratégie de l'industrie pour l'utilisation des antimicrobiens (UMA) et sur la Stratégie de recherche des ÉDC, et offre des précisions sur le soin qu'apportent les éleveurs canadiens de dindon à leurs oiseaux, avec les versions intégrales des programmes de salubrité des aliments à la ferme et de soin des troupeaux de l'Office. Il est assorti d'une plateforme technologique plus moderne offrant une plus grande facilité de recherche et a été également

optimisé pour pouvoir être consulté sur les écrans d'ordinateurs de bureau, de téléphones intelligents et de tablettes.

SURVEILLANCE DES MÉDIAS ET RÉACTIONS

Les ÉDC maintiennent leur engagement à communiquer et à surveiller les médias quotidiennement – à titre indépendant et en collaboration avec les autres groupes avicoles nationaux. En 2015, cet effort de coopération a vu la poursuite du travail avec un cabinet de consultants en relations publiques et la rédaction de nombreux articles pour la page en regard de l'éditorial et de lettres pour le courrier des lecteurs afin de contester la couverture médiatique négative de la gestion de l'offre.

RELATIONS AVEC LES DIRIGEANTS MUNICIPAUX

Pour la troisième année consécutive, les Éleveurs de dindon du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Producteurs de poulet du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada ont participé et offert des commandites au Congrès annuel et salon professionnel de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) qui a eu lieu à Edmonton (Alberta) en 2015.

Conformément au thème du congrès 2015, 'Les communautés d'aujourd'hui, le Canada de demain', des producteurs ont rencontré des délégués de la FCM pour mettre en évidence la gestion de l'offre et la solidité persistante des entreprises canadiennes de production d'œufs et de volailles en insistant sur la productivité exceptionnelle de l'industrie, les pratiques d'élevage et les programmes de salubrité des aliments à la ferme et de bien-être des animaux de calibre mondial. Dans le cadre du programme du congrès, les groupes de l'aviculture ont aussi commandité la visite d'une ferme avicole locale où les délégués ont pu voir, en personne, comment une

exploitation familiale produit des aliments frais de qualité et contribue à la communauté locale.

La petite vidéo créée par le GO-4 pour l'événement intitulée 'Qu'est-ce que la gestion de l'offre?' a été affichée sur le site Web des Éleveurs de dindon du Canada : leseleveursdedindonducanada.ca.

RÉCEPTION ANNUELLE COMMUNE DE L'AVICULTURE

Les Éleveurs de dindon du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Producteurs de poulet du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada ont encore une fois organisé une réception commune à Ottawa en mars pour permettre aux aviculteurs et à leurs partenaires de l'industrie de rencontrer les députés, sénateurs et hauts responsables fédéraux. Le ministre de l'Agriculture, Gerry Ritz, a pris la parole au cours de la réception de 2015 pour féliciter l'industrie pour son dévouement et redire l'engagement du gouvernement à maintenir la gestion de l'offre et ses trois piliers intacts.

REPAS AU CENTRE-VILLE

Les producteurs canadiens de dindon, de poulet, d'œufs de consommation et d'incubation, et de lait se sont regroupés en juin pour organiser un stand alimentaire dans le style des années 1950 au centre-ville d'Ottawa afin de faire connaître le système de la gestion de l'offre et de rendre hommage aux aliments de qualité que ces producteurs livrent quotidiennement à la population canadienne.

Des députés, des sénateurs et leurs collaborateurs sur la Colline ainsi que des membres du public ont savouré des sandwiches gratuits pour le petit-déjeuner et le repas de midi préparés avec des ingrédients frais provenant de fermes régies par la gestion de l'offre. Des producteurs étaient aussi sur place pour expliquer comment la stabilité apportée par la gestion de l'offre leur permet de fournir un approvisionnement sûr en aliments de qualité, de contribuer grandement à l'économie nationale et rurale et de favoriser le dynamisme de leurs localités.

On encourageait et acceptait des dons en faveur de Banques alimentaires Canada, et plus de 2 000 \$ ont été recueillis au cours de cet événement.

DISCUSSION D'EXPERTS SUR LA POLITIQUE AGRICOLE

Pour susciter la discussion sur les questions politiques importantes avant les élections fédérales du 19 octobre 2015, les Éleveurs de dindon du Canada, les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Producteurs de poulet du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada ont commandité ensemble la discussion d'experts de l'agriculture organisée par le journal politique d'Ottawa *The Hill Times* dans le cadre de sa 'Plateforme 2015', à la fin août.

La discussion était centrée sur la souveraineté alimentaire et l'importance de l'agriculture canadienne, mais elle a aussi porté sur des questions comme les négociations commerciales, les produits importés et exportés par le Canada, la qualité et le prix abordable des aliments, le changement climatique et l'aide aux pays en développement.

Plus de 100 tweets de 40 participants ont été affichés pendant l'événement et on estime que dans les médias sociaux 70 252 comptes Twitter ont été touchés et il y a eu 213 344 impressions Twitter.

POLITIQUES ET COMMERCE

Le Partenariat transpacifique (PTP)

Le 5 octobre 2015, le Canada et 11 autres pays (l'Australie, le Brunei Darussalam, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour, les États-Unis et le Vietnam) ont conclu leurs négociations sur l'Accord du Partenariat transpacifique (PTP). Ces 12 pays assurent 40 % de la production économique mondiale et représentent globalement une population d'environ 800 millions de personnes. Il faut maintenant que les pays membres du PTP signent officiellement l'accord au début de 2016 et le fassent ensuite ratifier par leur parlement respectif dans un délai de 24 mois.

Les Éleveurs de dindon du Canada, avec leurs collègues des quatre autres organisations nationales de l'aviculture, des œufs et des produits laitiers, ont surveillé activement ces négociations au cours des cinq dernières années parce que les États-Unis semblaient exiger tout au long des pourparlers qu'on démantèle la gestion de l'offre. Nos groupes se sont aussi engagés activement auprès des ministres et hauts responsables pendant toute la durée des négociations.

S'agissant de l'effet de l'accord final sur l'industrie canadienne du dindon, tous les tarifs hors-contingent actuellement en place seront maintenus. Cela offre une garantie assez importante qu'il n'y aura pas d'importation de viande de dindon en plus des engagements d'accès minimums du Canada dans les conditions normales des marchés intérieur et international.

Mais un nouvel accès au marché a été accordé pour le dindon dans le cadre d'un contingent tarifaire (CT) qui sera mis en œuvre en deux phases. Pour la première, l'accès sera augmenté de 583 000 kilogrammes au cours de chacune des six premières années pour aboutir à un accès total de 3,5 millions de kilogrammes (Mkg). Pour la deuxième, le volume d'accès de 3,5 Mkg sera assujéti à une augmentation annuelle composée de 1 % pendant 13 ans, jusqu'à concurrence du volume total fixé d'environ 4,0 Mkg. Ce volume de CT représente entre 2,4 % et 4,5 % de la production de 2015, selon le chiffre définitif de produits de viande importés. Si, les importations sont, comme prévu, de la viande de poitrine désossée, l'augmentation du CT correspondra à 4,5 % de la production actuelle, ce qui n'est pas négligeable.

Des concessions d'accès au marché ont aussi été accordées pour les autres productions avicoles et les produits laitiers.

Étant donné que cette augmentation de l'accès entraînera une



LE PARTENARIAT TRANSPACIFIQUE

On a accordé un nouvel accès au marché du dindon dans le cadre d'un contingent tarifaire (CT) qui sera mis en œuvre en deux phases.

perte définitive de production pour les producteurs canadiens, le gouvernement fédéral a annoncé une aide globale de 4,3 milliards de dollars pour faciliter la transition pour les producteurs et les transformateurs de volailles, d'œufs et de lait pendant la mise en œuvre du PTP. Des engagements ont aussi été pris pour remédier à plusieurs mesures frontalières qui ne donnent pas les résultats escomptés. Ces deux dossiers constitueront des priorités pour l'Office dans ses relations avec le gouvernement fédéral en 2016.

L'Organisation mondiale du commerce (OMC)

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a organisé sa 10^e Conférence ministérielle à Nairobi au Kenya du 15 au 19 décembre 2015. C'était la première fois qu'une telle rencontre était organisée par un pays africain, et cela montre bien l'importance croissante que prennent les pays en développement dans le système de commerce multilatéral.

Malgré les attentes assez peu ambitieuses à l'égard de la réunion ministérielle, les membres de l'OMC sont parvenus à faire ce qu'on attendait d'eux, comme ce fut le cas deux ans plus tôt à la 9^e conférence ministérielle de Bali en Indonésie. Pour l'agriculture, le « Paquet de Nairobi » compte un certain nombre de réalisations importantes et de sujets de travail, notamment :

- l'élimination de toutes les subventions à l'exportation, de façon progressive, d'ici fin 2023;
- de nouvelles règles pour les activités des entreprises commerciales d'État et de nouvelles disciplines pour l'aide alimentaire;
- en engagement à trouver une solution permanente aux stocks publics dans l'optique de la sécurité alimentaire pour les pays en développement;
- la reconnaissance du fait que les pays en développement doivent pouvoir augmenter temporairement leurs droits de douane du fait des augmentations soudaines des importations.

De plus, la déclaration ministérielle comprend un appel à la franchise de droits et à un accès non contingenté pour le coton provenant des pays les moins avancés (PMA).

Pour ce qui est de conclure les négociations plus générales du cycle de Doha, lancé en 2001, les membres de l'OMC reconnaissent qu'il reste encore beaucoup de travail à faire, surtout dans les domaines de l'agriculture, de l'accès aux marchés non agricoles (AMNA), des services, des règles et du développement. Pour finir, les membres de l'OMC se sont seulement entendus pour dire qu'ils ont des opinions divergentes sur la façon de traiter les négociations par la suite et que les responsables de l'OMC à Genève devraient s'efforcer de trouver des moyens pour faire progresser les pourparlers.

POLITIQUES ET COMMERCE suite

ADMINISTRATION DES POLITIQUES

Politique de la reproduction-multiplication

Les ÉDC ont modifié la Politique de la reproduction-multiplication en mars 2015. Cette politique, mise en place en 1987, permet aux offices provinciaux de commercialisation de demander une allocation conditionnelle pour la commercialisation de dindons adultes, en plus du volume de référence historique, lorsque l'industrie de la reproduction augmente ses ventes d'œufs d'incubation de dindon et de dindonneaux.

Ces changements avaient pour but :

1. de garantir la collecte suivie d'informations sur les mises en marché de dindons adultes par tous les offices provinciaux de commercialisation;
2. d'améliorer la coordination entre les offices provinciaux de commercialisation et les ÉDC pour la remise de l'information recueillie auprès des exploitants d'établissements de reproduction-multiplication.

Le Comité des politiques d'approvisionnement (CPA), qui est chargé d'examiner toutes les politiques d'allocation de l'Office et de faire des recommandations, a aussi examiné l'intention et l'objectif de la Politique de la reproduction-multiplication. Aucune recommandation de modification n'a été faite au Conseil d'administration des ÉDC par le comité.

Politique d'exportation

La Politique d'exportation des ÉDC a aussi été modifiée en 2015. Ce changement visait à exiger des transformateurs qu'ils présentent une déclaration signée confirmant que les produits surtransformés pour lesquels l'allocation conditionnelle est revendiquée ne contiennent pas de viande de dindons adultes, qui n'est admissible dans le cadre de la politique.

Politique d'allocation commerciale nationale

La Politique d'allocation commerciale nationale des ÉDC a également subi des changements en 2015 qui entreront en vigueur avec la période réglementaire 2016-2017. Ces modifications concernent précisément la province de la Nouvelle-Écosse et visent à prendre en compte la restructuration qui s'est produite dans son secteur de la transformation primaire. Ce changement a pour effet de reconnaître 100 % de l'allocation commerciale de la Nouvelle-Écosse comme oiseaux entiers dans la Politique d'allocation commerciale nationale et d'ajuster en conséquence ses volumes de référence et les parts provinciales en pourcentage.

Politique de la reproduction primaire

Aucun changement n'a été apporté à la Politique de la reproduction primaire de l'Office; il est prévu de l'examiner en 2016.

INFORMATION SUR LES MARCHÉS

POUR LE DINDON, LA CONSOMMATION PAR HABITANT A ÉTÉ DE

4,2 kg

en 2015, légèrement supérieure à celle de 2014. Elle reste conforme à la CPH moyenne des années 1990 à 2015 (4,3 kg).

La consommation apparente intérieure de dindon, qui progresse généralement avec la croissance démographique, est passée de 123,1 millions de kilogrammes (Mkg) en 1990 à 149,2 Mkg en 2015.

STOCKS, OFFRE ET CONSOMMATION APPARENTE DE VIANDE DE DINDON DU CANADA

(Année civile, en millions de kg éviscérés)

| Année civile (# d'années avant 2015) | 1990 | 2000 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Stocks d'ouverture | 11,3 | 9,2 | 18,3 | 12,0 | 10,1 | 12,8 | 13,3 | 14,7 |
| Production | 128,2 | 151,8 | 158,1 | 158,9 | 160,2 | 168,1 | 167,6 | 171,1 |
| Importations | 3,2 | 3,6 | 3,8 | 4,0 | 5,3 | 4,4 | 2,6 | 2,7 |
| Offre totale | 142,8 | 164,6 | 180,2 | 174,8 | 175,6 | 185,3 | 183,6 | 188,5 |
| Cons. apparente totale | 128,4 | 150,2 | 168,2 | 164,7 | 162,8 | 172,0 | 168,9 | 169,5 |
| Exportations | 5,3 | 19,3 | 22,7 | 21,4 | 21,0 | 24,3 | 21,9 | 20,4 |
| Cons. app. intérieure | 123,1 | 130,9 | 145,6 | 143,3 | 141,8 | 147,7 | 147,0 | 149,2 |
| Stocks de clôture | 14,3 | 14,4 | 12,0 | 10,1 | 12,8 | 13,3 | 14,7 | 19,0 |
| Évolution des stocks | 3,0 | 5,2 | -6,4 | -1,8 | 2,7 | 0,5 | 1,4 | 4,3 |
| Consommation par habitant (en kg) | 4,5 | 4,3 | 4,3 | 4,2 | 4,1 | 4,2 | 4,1 | 4,2 |

Sources : Les Éleveurs de dindon du Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada

CONSOMMATION APPARENTE INTÉRIEURE BIMESTRIELLE DE VIANDE DE DINDON AU CANADA

(en millions de kg éviscérés)



Sources : Les Éleveurs de dindon du Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada

Si on prend la consommation apparente intérieure de dindon par périodes de deux mois, la nature saisonnière du marché canadien du dindon apparaît clairement : Pâques (mars-avril), Action de grâce (septembre-octobre) et Noël (novembre-décembre).

Sur la consommation apparente intérieure totale 2015 (149,2 Mkg), 69 % se sont produits dans les six mois qui correspondent aux marchés des fêtes.

INFORMATION SUR LES MARCHÉS

Nous illustrons dans les diagrammes à secteurs ci-dessous la nature du marché canadien du dindon en indiquant les ventes par périodes de quatre mois. Comme on peut le voir, le gros des ventes d'oiseaux entiers a lieu entre septembre et décembre, période qui correspond aux marchés de l'Action de grâce et de Noël. Les ventes de Pâques correspondent à la période de janvier à avril.

De façon générale, les dindons de 9 kg ou moins (éviscérés) sont destinés au marché des ensachés tandis que les dindons plus lourds sont plus couramment utilisés pour les produits surtransformés et les morceaux.

C'est surtout dans les produits surtransformés et pour services alimentaires que se situe la croissance du marché des dindons puisque la production de dindons de plus de 9 kg a augmenté en moyenne de 1,5 % par an depuis 2000. En 2015, la production de dindons de plus de 9 kg a été de 91,0 Mkg et a dépassé de

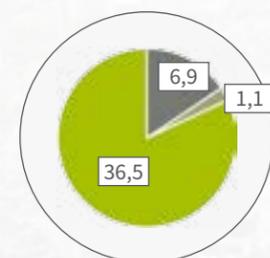
1,5 Mkg celle de 2014 et de 18,1 Mkg celle de 2000.

Le marché des oiseaux entiers est normalement plus stable puisque la production 2015 de dindons de moins de 9 kg a été de 80,0 Mkg, supérieure de 1,3 Mkg à celle de 2000.

VENTES PAR PÉRIODE DE 4 MOIS

(2015, en millions de kg)

OISEAUX ENTIERS



DÉCOUPES ET PRODUITS SURTRANSFORMÉS



■ Janv. - avr.
■ Mai - août
■ Sept. - déc.

Le diagramme de droite montre que les ventes de produits surtransformés et de découpes de dindon au détail sont beaucoup plus également réparties sur toute l'année. Les ventes sont plus importantes au cours de la période de septembre à décembre parce qu'on solde davantage de viande de poitrine et de rôtis à cette période de l'année.

Source : Ipsos Reid

VENTES DE DINDONS ENTIERS, DE DÉCOUPES ET DE PRODUITS SURTRANSFORMÉS AU DÉTAIL

(Par année civile, en millions de kg éviscérés, à l'exclusion des ventes aux chaînes de services alimentaires)

| Année civile | 1990 | 2000 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------------------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| (# d'années avant 2015) | 25 | 15 | 5 | 4 | 3 | 2 | 1 | 0 |
| Ventes en millions de kg | | | | | | | | |
| Oiseaux entiers | 51,8 | 54,4 | 61,4 | 57,9 | 53,0 | 52,2 | 51,7 | 44,5 |
| Découpes et produits surtransformés | 10,1 | 16,8 | 17,5 | 17,9 | 18,5 | 17,4 | 18,2 | 16,3 |
| Prix moyen/kg | | | | | | | | |
| Oiseaux entiers | 2,81 \$ | 3,19 \$ | 2,99 \$ | 3,03 \$ | 3,19 \$ | 2,92 \$ | 2,92 \$ | 3,16 \$ |
| Découpes et produits surtransformés | 7,62 \$ | 9,95 \$ | 13,24 \$ | 13,16 \$ | 13,17 \$ | 13,36 \$ | 13,05 \$ | 14,65 \$ |
| Ventes en millions de \$ | | | | | | | | |
| Oiseaux entiers | 145,5 \$ | 173,5 \$ | 183,6 \$ | 175,6 \$ | 168,9 \$ | 152,3 \$ | 150,9 \$ | 140,6 \$ |
| Découpes et produits surtransformés | 77,0 \$ | 166,7 \$ | 232,1 \$ | 235,7 \$ | 243,4 \$ | 232,2 \$ | 237,3 \$ | 239,5 \$ |

Les ventes de découpes et produits surtransformés de dindon au détail ont augmenté de 10,1 Mkg en 1990 à 16,3 Mkg en 2015. Le principal ingrédient dans la plupart de ces produits est

la viande de poitrine, ce qui pousse à la production de dindons plus lourds. La valeur de ces produits au détail a augmenté de 77 millions de dollars à près de 240 millions en 2015.

La production a augmenté en moyenne de 1,2 % par an, ce qui est légèrement plus que la croissance démographique.

PRODUCTION DE DINDON

(en millions de kg éviscérés)



Sources : Les Éleveurs de dindon du Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada

EN 2015, LA PRODUCTION DE DINDON S'EST ÉLEVÉE À 171,1 Mkg

et dépasse de 3,5 Mkg celle de 2014 et de 10,9 Mkg celle de 2012.

En 2015, les importations de dindon ont été inférieures aux attentes pour la deuxième année de suite. Au printemps, une importante épidémie d'influenza aviaire dans les troupeaux de dindons aux États-Unis a entraîné une période prolongée de production inférieure aux prévisions américaines qui a fait que les prix de gros de la viande de poitrine aux É.-U. ont battu les records de 2014 (la viande de poitrine américaine s'est vendue au prix de gros record de 17,40 \$CAN/kg en décembre 2015, soit quatre fois plus que trois ans plus tôt seulement).

Cette baisse de production a entraîné pour la viande de

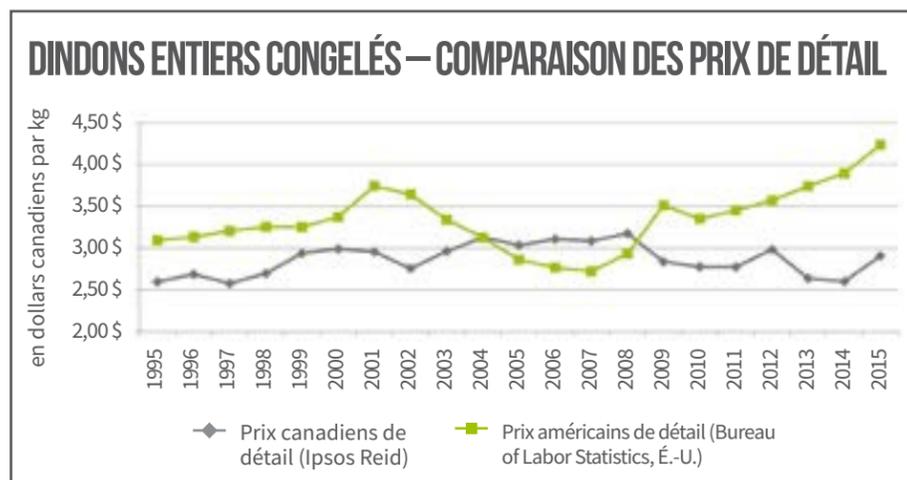
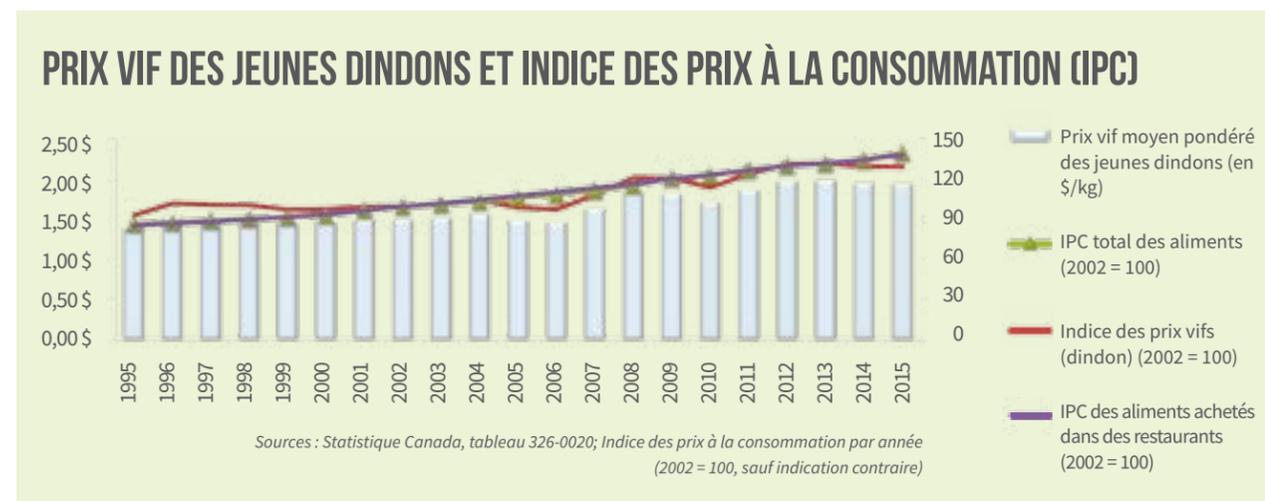
poitrine américaine des prix de gros qui ont pulvérisé les records établis en 2014. Fin 2015, la viande de poitrine s'est vendue jusqu'à 5,85 \$US/livre, battant le record de 4,05 \$US/livre établi en 2014. À titre de comparaison, le prix le plus élevé signalé en 2013 a été de 2,20 \$/livre.

En raison de la pénurie de l'offre et des prix élevés de la viande de poitrine aux É.-U., on a utilisé seulement 83,7 % et 86,7 % du quota d'importation disponible en 2014 et 2015 respectivement, alors que le taux d'utilisation normal est de 98-99 %.

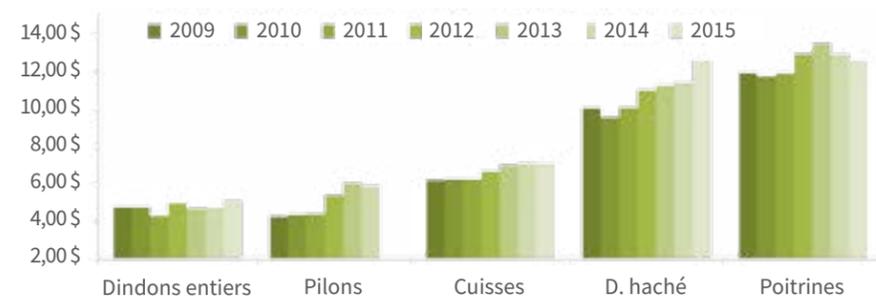
INFORMATION SUR LES MARCHÉS

suite

Le prix vif moyen du dindon a été en 2015 de 1,96 \$/kg, légèrement en dessous de celui de 2014 et inférieur de 2 % globalement depuis 2012. À long terme, les prix vifs ont suivi d'assez près l'IPC des aliments.



PRIX DU DINDON AU DÉTAIL (DOLLARS PAR KG)



Sources : The Nielsen Company, compilé par AAC, Section de la volaille

La situation continue à être relativement bonne pour les Canadiens comparée à celle des consommateurs américains pour ce qui est des prix de détail des dindons entiers achetés surtout à l'Action de grâce et à Noël.

Pour voir les données statistiques historiques de l'industrie canadienne du dindon, ainsi que des informations sur les viandes concurrentes et les marchés internationaux, consultez le livret

DONNÉES SUR LE DINDON CANADIEN QUE LES ÉDC

publient chaque année en ligne sur leur site Web.



SCIENCES ET RECHERCHE

PROGRAMMES À LA FERME DES ÉDC

La mise en œuvre du Programme de salubrité des aliments à la ferme® (PSAF) et du Programme de soin des troupeaux® (PST) des ÉDC a encore progressé en 2015. En décembre, pratiquement tous les éleveurs de dindon enregistrés avaient été accrédités dans le cadre du PSAF des ÉDC et 84 pour 100 dans celui du PST. Ces programmes sont devenus obligatoires, ou sont en passe de le devenir, dans toutes les provinces, et on s'attend à ce que 100 % des producteurs participent aux deux programmes en 2016.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a entrepris le deuxième examen officiel des 18 mois du PSAF des ÉDC et du Guide de gestion des deux programmes à la ferme des ÉDC. Cet examen vise à vérifier que les deux manuels respectent toujours les exigences de l'examen technique de l'ACIA. Les ÉDC ont aussi continué à réaliser des examens internes des deux programmes à la ferme et de leur système de gestion afin de s'assurer que les deux manuels prennent en compte les données scientifiques et les pratiques à la ferme actuelles. Les examens ont donné lieu à plusieurs révisions des deux manuels dont l'étendue de la portée

du Guide de gestion afin de recouvrir le Manuel de la reproduction de dindons du PSAF des ÉDC. Ces révisions ont été présentées à l'ACIA pour approbation et seront distribuées aux éleveurs et aux administrateurs des programmes en 2016.

Parmi les autres activités de 2015 liées aux programmes à la ferme des ÉDC, on peut citer l'impression et la distribution du Module de la reproduction de dindons du PSAF des ÉDC aux élevages de reproduction de dindons et la formation des vérificateurs à la ferme pour le nouveau module. La mise en œuvre du nouveau programme a commencé et va se poursuivre en 2016. Les vérifications-témoins des vérificateurs à la ferme actuels et la vérification interne de l'administrateur provincial du programme ont aussi été effectuées en 2015 et continueront selon les exigences du système de gestion des ÉDC.

AUDITS DE TIERCE PARTIE DU PROGRAMME DE SOIN DES TROUPEAUX® DES ÉDC

Le plan de travail pour lancer la réalisation des audits de tierce partie du Programme de soin des troupeaux® (PST) des ÉDC a été approuvé par le Conseil d'administration et on a

commencé la recherche d'un système d'audit crédible. La mise en œuvre est prévue pour mai 2016.

INFLUENZA AVIAIRE

Les Éleveurs de dindon du Canada continuent à collaborer avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, ainsi qu'avec les autres organismes des gouvernements fédéral et provinciaux, afin de prévenir, circonscrire et éradiquer les éventuelles flambées d'influenza aviaire.

Suite à la détection du virus en Colombie-Britannique et en Ontario à la fin de 2014 et au début de 2015 respectivement, un bulletin de mise en garde contre les oiseaux migrateurs a été distribué à tous les éleveurs de dindons pour leur rappeler de suivre les pratiques strictes de biosécurité pendant les périodes de migration importante. Les ÉDC et les autres groupes avicoles nationaux s'efforcent aussi toujours de trouver des moyens, avec le Réseau canadien de la santé de la faune (CWHC), d'améliorer la connaissance des signes précurseurs et les stratégies de communication pour la surveillance de l'IA chez les oiseaux sauvages.

Les Éleveurs de dindon du Canada (ÉDC) tiennent à remercier Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) pour son aide financière dans le cadre de Cultivons l'avenir 2, qui a servi à la conception du Module de la reproduction de dindons du Programme de salubrité des aliments à la ferme® des ÉDC.



SCIENCES ET RECHERCHE

suite

INITIATIVES DE MODERNISATION DE LA RÉGLEMENTATION

Les ÉDC ont continué à participer aux consultations sur plusieurs initiatives de modernisation de la réglementation en 2015, notamment sur le projet de règlement proposé dans le cadre de la *Loi sur la salubrité des aliments au Canada*, sur le renouvellement du *Règlement sur les aliments du bétail*, sur la modernisation de la réglementation des médicaments vétérinaires et sur l'examen du *Règlement sur les couvoirs*. Les ÉDC se félicitent des efforts de l'ACIA et de Santé Canada pour simplifier et actualiser les règlements en place et promettent de maintenir leur engagement tandis que ces diverses initiatives progressent.

CONCEPTION DE RESSOURCES POUR LES ÉLEVEURS

Les ÉDC ont continué à enrichir leur collection de ressources à l'intention des producteurs en 2015 en ajoutant une *Liste des médicaments utilisés dans la production canadienne de dindon* complète sur le site Web des ÉDC réservé aux éleveurs : programmesalafermeedc.ca. Sur ce site sont également affichées la version électronique des programmes à la ferme des ÉDC, la bibliothèque en ligne des *Fiches de recherche* et des *Fiches d'information pour l'élevage des dindons* ainsi que des renseignements connexes sur des questions importantes pour l'élevage et l'industrie.

CODE DE PRATIQUES DE LA VOLAILLE

On a mis la dernière main au projet de révision du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons* en octobre 2015 et la période de commentaires publics (PCP) a suivi du 5 octobre au 4 décembre 2015. La PCP a permis aux parties prenantes, aux aviculteurs, aux consommateurs et autres personnes intéressées par le bien-être de la volaille de donner leur avis sur la version finale du code. Après la fin de la PCP, les commentaires ont été examinés par le Comité de rédaction du code en vue de la modification du projet de code révisé. Le code définitif devrait paraître en juin 2016. Les ÉDC continuent à participer à toutes les étapes du processus.

STRATÉGIE DE RECHERCHE DES ÉDC

Le Comité de la recherche des ÉDC a terminé son examen de la Stratégie de recherche des ÉDC en mars 2015. La stratégie révisée comprend les activités jusqu'en 2020, y compris les objectifs stratégiques actualisés, les mesures à prendre pour atteindre les buts et les réaliser, les mesures de rendement et les délais. Les buts stratégiques comptent les priorités de recherche actualisées qui visent à encourager un plus grand nombre de travaux de recherche sur le dindon grâce à des relations resserrées avec la communauté des chercheurs et un transfert des connaissances plus efficace s'agissant des résultats de la recherche.

BULLETIN DE RECHERCHE DES ÉDC

Les ÉDC ont distribué la première édition du *Bulletin de recherche des ÉDC* en janvier 2015. Ce bulletin contient des informations à jour sur les travaux en cours dans les établissements de recherche canadiens et sur la recherche des ÉDC ainsi que des profils de chercheurs canadiens spécialistes du dindon. Le *Bulletin de recherche* est envoyé aux chercheurs, aux vulgarisateurs et aux vétérinaires ainsi qu'à tous ceux qui, dans l'industrie du dindon, s'intéressent à la recherche.

CONSEIL DE RECHERCHES AVICOLES DU CANADA (CRAC)

La grappe scientifique avicole, qui bénéficie de 4 millions de dollars d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et d'un autre million de l'industrie avicole, a progressé en 2015. Le financement de six projets a été approuvé à la suite de l'examen interne du conseil d'administration et des permanents du CRAC puis de l'examen par des pairs tenant compte des domaines prioritaires du CRAC. Un projet, approuvé sous condition, consistera à assurer dans les fermes la surveillance de l'utilisation des antimicrobiens et de la résistance à ces substances dans les troupeaux de dindons. Un autre projet portera sur l'évaluation d'un système d'épuration de l'air visant à améliorer la biosécurité dans les bâtiments d'élevage de volailles. D'autres projets auront des avantages indirects pour l'industrie du dindon, notamment des études sur les vaccins, les problèmes intestinaux et l'incubation.

ÉTATS FINANCIERS

L'OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DU DINDON
F.A.S.N. LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|---------|
| RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT | 24 |
| ÉTATS FINANCIERS | |
| État de la situation financière | 25 |
| État des résultats | 26 |
| État de l'évolution de l'actif net | 27 |
| État des flux de trésorerie | 28 |
| Notes complémentaires aux états financiers | 29 - 32 |
| Annexe 1 - Frais d'administration | 33 |
| Annexe 2 - Frais de commercialisation | 34 |

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2015, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers de L'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers en date du 26 mars 2015.

BDO Canada s.r.l. / S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés, Experts comptables autorisés
Mississauga, Ontario
11 février 2016

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

| 31 décembre | 2015 | 2014 |
|---|--------------|--------------|
| Actif | | |
| Court terme | | |
| Encaisse | 291 074 \$ | 421 260 \$ |
| Placements (Note 2) | 2 632 414 | 2 599 438 |
| Débiteurs (Note 3) | 381 158 | 295 357 |
| Charges payées d'avance | 72 147 | 86 054 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 3 376 793 | 3 402 109 |
| Immobilisations corporelles (Note 4) | 128 628 | 125 301 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 3 505 421 \$ | 3 527 410 \$ |
| Passif et actifs nets | | |
| Court terme | | |
| Créditeurs et charges à payer | 157 905 \$ | 154 512 \$ |
| Remises gouvernementales | 48 309 | 35 883 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 206 214 | 190 395 |
| Actifs nets | | |
| Fonds affectés à l'interne | 2 539 345 | 2 454 141 |
| Fonds non affectés | 631 234 | 757 573 |
| Fonds investis en immobilisations | 128 628 | 125 301 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 3 299 207 | 3 337 015 |
| | <hr/> | <hr/> |
| | 3 505 421 \$ | 3 527 410 \$ |

Au nom du conseil :



Mark Davies, président du conseil



Shawn Heppell, vice-président du conseil

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS

| Pour l'exercice terminé le 31 décembre | 2015 | 2014 |
|--|--------------------|--------------------|
| Produits | | |
| Redevances des producteurs | 3 381 544 \$ | 3 218 730 \$ |
| Revenus de placement | 33 858 | 44 949 |
| | <u>3 415 402</u> | <u>3 263 679</u> |
| Charges | | |
| Administration (Annexe 1) | | |
| Autres frais d'administration | 676 709 | 537 083 |
| Rémunération des administrateurs et du personnel | 1 236 664 | 1 192 487 |
| Frais des administrateurs et du personnel | 554 655 | 491 576 |
| | <u>2 468 028</u> | <u>2 221 146</u> |
| Commercialisation (Annexe 2) | | |
| Programmes provinciaux de commercialisation | 400 001 | 400 001 |
| Expansion de marchés | 199 383 | 193 359 |
| Relations publiques et communications | 385 133 | 447 447 |
| | <u>984 517</u> | <u>1 040 807</u> |
| Projets spéciaux | 665 | 42 804 |
| | <u>3 453 210</u> | <u>3 304 757</u> |
| Insuffisance des produits sur les charges pour l'exercice | <u>(37 808) \$</u> | <u>(41 078) \$</u> |

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

| | Fonds affectés à l'interne | Fonds non affectés | Fonds investis en immobilisations | Total 2015 | Total 2014 |
|--|-------------------------------|-----------------------|---|---------------------|---------------------|
| Solde, au début de l'exercice | 2 454 141 \$ | 757 573 \$ | 125 301 \$ | 3 337 015 \$ | 3 378 093 \$ |
| Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice | 3 204 | (14 819) | (26 193) | (37 808) | (41 078) |
| Affectations | 82 000 | (82 000) | - | - | - |
| Transfert de fonds nécessaires à l'acquisition d'immobilisations | - | (29 520) | 29 520 | - | - |
| Solde, à la fin de l'exercice | <u>2 539 345 \$</u> | <u>631 234 \$</u> | <u>128 628 \$</u> | <u>3 299 207 \$</u> | <u>3 337 015 \$</u> |

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

| Pour l'exercice terminé le 31 décembre | 2015 | 2014 |
|--|-------------|-------------|
| Trésorerie provenant des (utilisée par les) | | |
| Activités d'exploitation | | |
| Insuffisance des produits sur les charges pour l'exercice | (37 808) \$ | (41 078) \$ |
| Ajustements nécessaires pour rapprocher l'insuffisance des produits sur les charges avec les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation | | |
| Amortissement d'immobilisations corporelles | 26 193 | 24 835 |
| Variation nette des éléments hors caisse du fonds du roulement | | |
| Débiteurs | (85 801) | 65 570 |
| Charges payées d'avance | 13 907 | 41 151 |
| Créditeurs et charges à payer | 3 393 | 56 664 |
| Remises gouvernementales | 12 426 | (11 751) |
| | (67 690) | 135 391 |
| Activités d'investissement | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (29 520) | (12 572) |
| Acquisition de placements | (32 976) | (47 839) |
| | (62 496) | (60 411) |
| Augmentation (diminution) de l'encaisse au cours de l'exercice | (130 186) | 74 980 |
| Encaisse, au début de l'exercice | 421 260 | 346 280 |
| Encaisse, à la fin de l'exercice | 291 074 \$ | 421 260 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2015

1. Nature des activités et résumé des principales méthodes comptables

Nature et objectifs de l'organisme

En 2009, l'Office a changé de dénomination sociale pour l'Office canadien de commercialisation du dindon f.a.s.n. Les Éleveurs de dindon du Canada (« ÉDC » ou l'« Office »). ÉDC est un organisme exonéré d'impôt constitué en vertu de la *Loi sur les offices de commercialisation des produits agricoles* (Canada) pour favoriser l'établissement d'une industrie viable, efficace et concurrentielle pour la production et la commercialisation des dindons au Canada.

En date du 26 mars 2009, l'Office canadien de commercialisation du dindon opère sous le nom de Les Éleveurs de dindon du Canada.

Mode de présentation

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Le Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon

L'Office est réputé exercer son emprise sur le Bureau de la recherche et des ressources pour le dindon (« BRRD ») parce qu'il a le droit de nommer les huit producteurs provinciaux siégeant au conseil d'administration. L'Office ne procède pas à la consolidation des états financiers du BRRD. Le BRRD est un organisme sans but lucratif créé pour favoriser la recherche sur le dindon. La situation financière reflète des actifs d'une valeur de 398 510 \$ (2014 - 398 915 \$), des passifs de 397 261 \$ (2014 - 397 431 \$) et des actifs nets de 1 249 \$ (2014 - 1 484 \$). Les résultats d'exploitation du BRRD consistent en des cotisations des membres s'élevant à 1 200 \$ (2014 - 1 600 \$), des charges totales de 1 435 \$ (2014 - 4 246 \$) et d'une insuffisance des produits sur les charges de 235 \$ (2014 - 2 646 \$). Les rentrées (sorties) de fonds provenant des activités d'exploitation s'élèvent à 65 \$ (2014 - (2 646 \$)).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la durée de vie utile estimative des actifs comme suit :

| | |
|-------------------------|--|
| Mobilier et équipement | - méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 % |
| Matériel informatique | - méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 % |
| Améliorations locatives | - méthode de l'amortissement linéaire sur dix ans |

On considère qu'un actif à long terme a subi une perte de valeur si on estime que les flux de trésorerie non actualisés provenant de cet actif sont inférieurs à la valeur comptable de celui-ci. Une perte est alors constatée pour le montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2015

1. Nature des activités et résumé des principales méthodes comptables (suite)

Fonds investis dans des immobilisations corporelles

Les fonds investis dans des immobilisations représentent des fonds fournis pour l'acquisition et le financement des immobilisations. Les fonds nécessaires au financement des investissements dans les immobilisations sont transférés annuellement à partir du fonds non affecté. L'amortissement des immobilisations est imputé intégralement à ce compte.

Fonds visés par une affectation à l'interne

Le Conseil d'administration a approuvé le fait de réserver une partie de l'actif net de l'Office à titre d'éventualités pour couvrir une période d'exploitation de six mois. Le Conseil d'administration a proposé que ce montant affecté soit de 2 191 000 \$ (2014 - 2 109 000 \$), augmentant à 2 216 000 \$ en 2016.

Un fonds de recherche a été créé par le Conseil d'administration afin d'accumuler les fonds nécessaires pour couvrir les besoins en recherche futurs. Le solde de ce fonds s'élève à 328 345 \$ (2014 - 325 141 \$).

La part de ÉDC dans le fonds de compensation découlant de l'incident de 2004 lié aux produits contaminés demeure inchangée à 20 000 \$.

Comptabilisation des produits

Les redevances des producteurs sont comptabilisées mensuellement d'après le poids vif de la production de dindon soumis par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur lorsqu'ils sont acquis ou émis. Tous les placements ont été désignés comme classés à la juste valeur, et les gains et les pertes sont passés en résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement moins la dépréciation, s'il y a lieu. Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des changements de situation indiquent la possibilité d'une dépréciation de l'actif. En ce qui concerne les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction pour l'acquisition, la disposition ou l'émission des actifs financiers sont passés en charge à chaque date de clôture de l'état de la situation financière et sont majorés à l'instrument financier pour ceux qui sont évalués au coût après amortissement.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés à la date des états financiers, et sur les produits et les charges comptabilisés durant les périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer des estimations les plus probables de la direction au fur et à mesure que de l'information supplémentaire sera disponible.

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2015

2. Placements

Les placements s'élevant à 565 766 \$ (2014 - 970 012 \$) consistent en obligations à coupons détachés garanties par le gouvernement du Canada portant intérêt à des taux oscillant entre 1,45 % et 1,91 % (2014 - 1,45 % et 2,01 %) dont les échéances s'étalent entre septembre 2016 et juin 2018 (2014 - décembre 2015 et juin 2018). Les fonds communs de placement détenus dans les comptes d'épargne-placement RBC s'élèvent à 2 066 648 \$ (2014 - 1 629 426 \$).

3. Débiteurs

| | 2015 | 2014 |
|----------------------------|------------|------------|
| Redevances des producteurs | 381 021 \$ | 289 175 \$ |
| Comptes débiteurs divers | 137 | 6 182 |
| | 381 158 \$ | 295 357 \$ |

4. Immobilisations corporelles

| | 2015 | | 2014 | |
|-------------------------|------------|----------------------|------------|----------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Coût | Amortissement cumulé |
| Mobilier et équipement | 132 795 \$ | 102 282 \$ | 132 795 \$ | 94 654 \$ |
| Matériel informatique | 178 264 | 136 995 | 152 554 | 125 889 |
| Améliorations locatives | 176 809 | 119 963 | 173 000 | 112 505 |
| | 487 868 \$ | 359 240 \$ | 458 349 \$ | 333 048 \$ |
| Valeur nette comptable | | 128 628 \$ | | 125 301 \$ |

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2015

5. Engagements

Les paiements minimums annuels en vertu des contrats de location pour les locaux, le matériel de bureau, les véhicules et le financement pour les cinq prochains exercices s'établissement comme suit :

| | | |
|------|----------------|----|
| 2016 | 247 926 | \$ |
| 2017 | 190 343 | |
| 2018 | 134 553 | |
| 2019 | 85 000 | |
| 2020 | 85 000 | |
| | <u>742 822</u> | \$ |

6. Facilité de crédit

L'Office dispose d'une facilité de crédit renouvelable au montant de 595 000 \$ dont le remboursement est exigible sur demande et qui porte intérêt au taux préférentiel plus 1 %. Cette facilité de crédit est garantie par tous les biens meubles actuels ou futurs de l'Office. Au 31 décembre 2015, la facilité était inutilisée (2014 – néant \$).

7. Gestion du capital

Le capital de l'Office est constitué de ses actifs nets. Le principal objectif de l'Office en matière de gestion du capital est de s'assurer qu'il dispose de ressources suffisantes pour poursuivre l'offre de services à ses membres. Les budgets annuels sont établis et surveillés afin de s'assurer que le capital de l'Office est maintenu à un niveau satisfaisant. L'Office n'est pas assujéti à des dispositions sur les besoins en capital imposées par l'extérieur. Les fonds affectés de l'Office s'élevant à 2 539 345 \$ (2014 – 2 454 141 \$) sont assujéti à des clauses restrictives concernant le capital imposées à l'interne.

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ANNEXE 1 - FRAIS D'ADMINISTRATION

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

Autres frais d'administration

| | 2015 | 2014 |
|--|-----------|-----------|
| Amortissement | 26 193 \$ | 24 835 \$ |
| Vérification | 32 683 | 34 587 |
| Projets contractuels et conseils externes | 28 871 | 39 341 |
| Assurance | 8 506 | 8 366 |
| Services juridiques et comptables | 167 581 | 36 658 |
| Locations et fournitures de bureau | 33 732 | 38 606 |
| PSAF / Programme de soins des troupeaux | 7 390 | 6 688 |
| Affranchissement et messagerie | 11 196 | 10 312 |
| Loyer, taxes et services publics | 175 205 | 175 205 |
| Frais divers d'administration | 816 | 797 |
| Téléphone | 9 973 | 11 638 |
| Consultations relatives au commerce | 76 643 | 63 411 |
| Services de traduction et d'interprétation | 97 920 | 86 639 |

676 709 537 083

Rémunération des administrateurs et du personnel

| | | |
|--------------------------------|---------|---------|
| Honoraires des administrateurs | 129 607 | 95 100 |
| Avantages sociaux des employés | 176 071 | 172 452 |
| Salaires du personnel | 930 986 | 924 935 |

1 236 664 1 192 487

Frais des administrateurs et du personnel

| | | |
|--|---------|---------|
| Frais des administrateurs, suppléants et gérants | 344 088 | 286 798 |
| Salles de réunion | 59 345 | 61 457 |
| Frais du personnel | 150 173 | 142 272 |
| Assurance voyage | 1 049 | 1 049 |

554 655 491 576

2 468 028 \$ 2 221 146 \$

LES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

ANNEXE 2 - FRAIS DE COMMERCIALISATION

| Pour l'exercice terminé le 31 décembre | 2015 | 2014 |
|--|------------|--------------|
| Programmes provinciaux de commercialisation | | |
| Supplément pour les programmes provinciaux de commercialisation pour ÉDC | 400 001 \$ | 400 001 \$ |
| Expansion de marchés | | |
| Conseil de recherches avicoles du Canada | 37 700 | 35 000 |
| Études de marché | 84 158 | 84 755 |
| Recherche sur le dindon | 77 525 | 73 604 |
| | 199 383 | 193 359 |
| Relations publiques et communications | | |
| Commercialisation et communications | 203 632 | 288 064 |
| Cotisations | 83 372 | 83 442 |
| Commercialisation nationale et promotions | 74 686 | 57 458 |
| Abonnements | 8 287 | 6 623 |
| Publications d'ÉDC | 15 156 | 11 860 |
| | 385 133 | 447 447 |
| | 984 517 \$ | 1 040 807 \$ |